



Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

Communiqué de Presse

Pour un plan de tolérance zéro contre la violence et l'insécurité à Grenoble

L'agglomération grenobloise a de nouveau été marquée cet été par une série de violences graves. Enfant et députée de Grenoble je ne saurais accepter que la capitale des Alpes soit associée plus longtemps à la violence chronique. Il est grand temps de sortir de l'inaction et du déni qui ont prévalu depuis trop d'années dans notre ville.

Je suis confiante que la venue du ministre de l'intérieur ce vendredi à Grenoble saura résoudre une partie des difficultés que nous rencontrons sur notre territoire. J'ose espérer également que le sentiment d'urgence saura convaincre toutes les parties prenantes d'abandonner les postures et de s'engager avec détermination et sincérité pour la sécurité des habitants de l'agglomération.

Comme je l'ai fait en début de mandat, je suis allée de nouveau à la rencontre des forces de l'ordre de notre territoire afin de me rendre compte de l'évolution des conditions d'exercice de leur mission. J'ai ainsi rencontré gendarmes, policiers nationaux et municipaux, et patrouillé avec un équipage de la Brigade Anti Criminalité.

Nombreux ont évoqué les difficultés spécifiques à l'agglomération grenobloise, marquée notamment par un niveau élevé d'atteinte aux personnes, y compris aux forces de l'ordre elles-mêmes. Ils ont souligné la nécessité de soutenir en conséquence leurs missions, notamment par plus de moyens dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et un effectif adapté au niveau de délinquance. Il manque de fait environ 70 effectifs de police nationale sur la circonscription. C'est vrai aussi pour la police municipale de Grenoble qui ne compte dans les faits qu'une trentaine d'agents disponibles sur le terrain, la majorité des 87 effectifs occupant des postes administratifs et plus d'une dizaine de postes n'étant pas pourvus. Les forces de l'ordre m'ont fait part aussi de nombreuses pistes d'amélioration de leur quotidien, que ce soit par une simplification de la procédure pénale, une meilleure application des peines et par l'usage de nouveaux matériels et outils, notamment numériques.

Une fois encore, j'ai été marquée par le professionnalisme et l'engagement sans faille des forces de l'ordre et je tiens à saluer leur dévouement pour la sécurité des Français dans un contexte difficile, tout particulièrement à Grenoble. Je m'engage à soutenir leurs propositions auprès du ministre de l'intérieur ainsi que la demande du préfet de faire reconnaître la circonscription de sécurité publique de Grenoble comme « secteur difficile ».

De ces échanges, je ressors également plus déterminée encore à poursuivre les efforts entrepris par le gouvernement et soutenus par l'Assemblée : création de 10 000 postes supplémentaires de policiers et gendarmes, notamment au bénéfice des quartiers de reconquête républicaine ; nouveau paradigme de Police de sécurité du quotidien permettant de libérer des tâches administratives au profit de la présence sur le terrain, ou encore révision de la procédure pénale.

Le ministre de l'intérieur l'a souligné, la sécurité est affaire de co-production. Je suis résolue comme parlementaire à prendre ma part. J'attends que les élus de la ville centre de la métropole grenobloise fassent à présent de même pour accompagner concrètement les efforts de l'Etat et que collectivement nous mettions en œuvre dans l'agglomération un plan de tolérance zéro contre la violence et l'insécurité.

Contacts presse :

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS

bertrand.biju-duval@clb-an.fr / emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 06 37 53 75 17

